

DEMANDE DE RACCORDEMENT EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Avant de réaliser des travaux d'installation ou de réhabilitation de vos branchements d'eau potable et d'assainissement collectif, **vous devez obtenir l'accord du service public d'eau & assainissement de la Communauté de communes du massif du Vercors.**

Merci de remplir ce document et de le retourner, accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées, à la Communauté de communes du massif du Vercors par mail à contact.eau@vercors.org

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez consulter toutes les informations sur l'eau et l'assainissement sur www.vercors.org





INFORMATIONS GÉNÉRALES

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom / Raison social du demandeur

Adresse

Code postal Commune

Tél Mail

Agissant en qualité de : Propriétaire / Mandataire

ADRESSE DU PROJET

Adresse du projet (*si différente de l'adresse du demandeur*)

Code postal Commune

Référence cadastrale du lieu de desserte (section et numéro)

CONTACT SUR PLACE

Nom et Prénom

Téléphone

Mail

NATURE DU RACCORDEMENT DEMANDÉ

Le projet de raccordement concerne :

- Raccordement eau potable & assainissement
- Raccordement eau potable
- Raccordement assainissement
- Modification branchement existant

Numéro de compteur d'eau actuel

Entreprise réalisant le terrassement

Contact entreprise (tél, mail)



CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

✓ Habitation individuelle :

Type de Résidence

Principale Secondaire Location Autre (préciser)

Surface Plancher m²

✓ Immeuble collectif ou lotissement

Nombre de logements

Souhait d'une future individualisation des compteurs d'eau OUI / NON

✓ Référence du dossier

Nom de dossier d'urbanisme PC / PA / DP N°

PIÈCES À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE

- Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et les réseaux projeté à l'échelle
- Le cas échéant, accord du propriétaire si passage en domaine privé d'un tiers

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Vous certifiez que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts

Vous vous engagez à informer le service eau et assainissement de la Communauté de communes du massif du Vercors de la date de commencement des travaux via l'adresse :

contact.eau@vercors.org

Fait à	<input type="text"/>
le	<input type="text"/>
Signature	<input type="text"/>

La Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), dont le Président est responsable du traitement, collecte vos données personnelles. Elles sont traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour permettre la mission du service eau et assainissement, dans le cadre d'une obligation légale. Elles sont conservées dans la limite fixée par les textes applicables en matière d'archives publiques.

Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter le service : contact.eau@vercors.org ou son délégué à la protection des données (DPD) : rgpd@vercors.org